



Site	Titre	Date	Nombre de pages
18-007 JBD	Compte rendu de réunion	13/09/2018	Page 1 sur 3

SDIS 60	Commandant LALOUETTE – Service Prévision
DREAL 60	M. BELIART Inspecteur ICPE
DREAL 60	M. CATIEAU Inspecteur ICPE
JBD	M. PETIT
INGEA	Mme Mouton - Ingénieure

Timing dépôt:

Dépôt officiel auprès de M. BELIART début octobre (papier)
Contrôle en off, transmission d'une demande de compléments si besoin
Dépôt officiel dans la foulée

Accès pompier:

Le SDIS demande la mise en place d'une voie/aire de dépassement au niveau de la portion PL le long de la limite de propriété nord

Poteaux incendie publics:

JBD: Demander une attestation écrite à la SAUR avec débits disponibles et durée (2 heures mini)
Pour rappel, 1/3 du débit doit être fourni par le réseau public soit au moins 90 m3/h (besoin en eau 270 m3/h)

Aire de mise en station des moyens aériens ouest du mur CF cellule 1/cellule 2:

INGEA : Envoyer plan de masse et coupe à M. LALOUETTE pour vérifier la portée des lances incendie.

Voir pour ajout 2 aires de mise en station au niveau des quais de part et d'autre des bureaux avec mise en place d'une procédure d'intervention (quais libérés et guide-roues amovibles)
Si portée des lances insuffisantes, voir pour mise en place d'une colonne sèche le long du mur coupe-feu (si possible, prévoir 60 m maxi entre le raccordement à la colonne sèche et le PI le plus proche).

Réglementation non remise en question mais plutôt d'un point de vue opérationnel

Aire de stationnement pour les PI:

Ajouter une aire à l'est (non visible sur le plan de masse)

Accès de plain-pied/rampe:

Vérifier la mise en place de rampe de 1.8 m ou accès de plain-pied
Pour chaque cellule

Détection incendie:

Détection par sprinklage
Si stockage de pneus, le SDIS recommande une détection de fumée